

RECETTES UTILES

Potage lyonnais.—Eplucher et faire blanchir cinq minutes une trentaine de petits oignons, les égoutter, les sauter à la casserole avec du beurre et du sucre, les mouiller de bouillon ou de cuisson de légumes, saler, poivrer et verser sur des croûtons frites ou grillés.

Racahout des Arabes, excellent aliment pour les enfants et les convalescents.—Prenez fécule de pommes de terre 250 grammes, farine de riz 300

1928

JUILLET

SOLEIL LUNE

lev. Cou. lev.

V 27 S. Ladislao, roi de Hongrie, confes.
S 28 SS. Nazaire et Celse, martyrs
D 29 IX Pentecôte, Sol. de Ste ANNE
L 30 SS. Abdon et Sennen, martyrs
M 31 S. Ignace de Loyola, confesseur

4 31 7 29 3 44 0 08
4 32 7 28 4 46 0 41
4 33 7 27 5 49 1 19
4 34 7 26 6 35 2 06
4 35 7 25 7 20 3 04

AOÛT

M 1 S. Pierre aux Liens.
J 2 S. Alphonse-M. de Lig., év., doct.

4 36 7 23 7 58 4 09
4 38 7 22 8 29 5 19

grammes, cacao torréfié en poudre 130 grammes, arrowroot en poudre 200 grammes, sucre en poudre 3 hectogrammes, vanille 5 grammes. Broyer exactement le sucre et la vanille et ajouter successivement les autres poudres.

Le Racahout des Arabes, préparé à la manière du chocolat, est un excellent aliment pour les enfants, pour les convalescents et en général pour les personnes faibles.

La dose est d'une cuillerée à soupe par tasse de lait.

(à suivre)

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Un chat qui sort du sac

La maison A. A. Ayer & Cie, de Montréal, est du nombre de celles qui promettent aux fabricants de beurre et de fromage de leur payer leurs produits plus cher que ce que peut leur offrir la Coopérative Fédérée de Québec.

Certaines pratiques auxquelles cette maison a eu recours sont d'un intérêt particulièrement piquant en ce qui concerne la manière qu'elle adoptait pour procéder à l'établissement de ses prix.

Depuis plusieurs années déjà, les officiers de la Coopérative Fédérée se rendaient compte que leurs prix de remise étaient connus trop rapidement par certaines maisons qui s'en servaient ensuite pour fixer les leurs. Elle avait beau retarder la publication de ses prix, rien n'y faisait, on était renseigné et, sans un hasard fortuit, il est tout probable qu'on en serait encore à se demander comment il se faisait que ces renseignements étaient si vite connus.

Une petite enquête révéla la stupéfiante découverte que voici:

Un employé infidèle de la Coopérative Fédérée communiquait chaque semaine à un ami, qui était à l'emploi de la maison A. A. Ayer & Cie, de Montréal, les prix de remise pour le beurre et le fromage, aussitôt qu'ils avaient été fixés par la Coopérative.

La maison A. A. Ayer & Cie pouvait alors faire ses retours à ses expéditeurs pratiquement en même temps que la Coopérative, ce qui faisait dire, dans certains milieux, que cette maison ne pouvait pas baser ses prix sur ceux de la Coopérative, puisqu'elle payait ses gens avant même que les prix de la Coopérative ne fussent connus.

Maintenant que le chat est sorti du sac, il est facile de comprendre bien des choses qui étaient inexplicables. On se demandait si la prétention de la Coopérative était bien vraie lorsqu'elle affirmait que le commerce ne paierait jamais les prix qu'il paie si ce n'était de sa présence et de son influence. On en doutait, dans certains cas, justement parce que les faits semblaient démontrer que le commerce payait les mêmes prix que la Coopérative et avant qu'ils n'aient été publiés.

Cette petite découverte jette un jour particulièrement révélateur sur les conditions que l'on s'efforce de créer autour de la Coopérative. On peut aussi se rendre compte des difficultés auxquelles elle doit faire face et de quelle source elles viennent. Va sans dire que la Coopérative a congédié cet employé qui comprenait si mal son devoir.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de faire les commentaires qu'ils jugeront convenables; nous nous contentons de leur exposer un fait qui a peut-être contribué, plus qu'on ne le croit, à retarder l'avancement de la coopération dans notre province et qui a certainement limité l'influence que la Coopérative Fédérée aurait pu exercer à l'avantage de la classe au service de laquelle elle se dépense depuis de longues années.

Appréciations

Nous prenons plaisir à porter à la connaissance de nos lecteurs un passage d'une lettre que l'on adressait dernièrement à la Coopérative Fédérée de Québec. Elle vient d'un expéditeur de volailles qui, ayant voulu se rendre compte des différences existant entre les prix payés par la Coopérative et ceux payés par certaines maisons de Montréal, faisait ses expéditions en double: il envoyait une partie de ses produits à la Coopérative et l'autre à une maison que nous ne nommerons pas.

Cette lettre ou plutôt cet extrait très court se passe de commentaires:

Coopérative Fédérée de Québec,
Montréal.

Messieurs,

J'ai reçu le retour des volailles; j'en suis très satisfait. J'en ai envoyé une caisse ailleurs à Montréal, en même temps qu'à la Coopérative et si j'avais envoyé à la Coopérative j'aurais retiré quatre piastres (\$4.00) de plus.

E..... L.....

Le cultivateur n'est pas habituellement prodigue de compliments et de félicitations... en affaires. Il est plutôt rare qu'on l'entende dire à ceux à qui il vend ses produits, qu'il est satisfait des prix obtenus; une personne ou une organisation lui ferait-elle économiser une somme substantielle sur un achat important, qu'il ne serait pas loin de prétendre qu'elle aurait pu faire encore mieux.

Mais s'il est très réservé sous le rapport des compliments, il n'en est pas de même pour les plaintes. Ça ne lui prend généralement pas de temps pour faire savoir à qui de droit qu'il n'est pas satisfait de

telle ou telle transaction, qu'il en est mécontent ou désappointé, et il n'y va pas toujours en douceur.

Il semble parfois que l'on craigne, en disant un bon mot, de s'exposer à voir diminuer les efforts de ceux qui travaillent pour lui. On oublie qu'il n'y a peut-être pas de meilleur stimulant qu'un bon mot d'encouragement ou d'appréciation qui montre que l'on se rend compte des efforts faits et que l'on apprécie à sa valeur le travail accompli.

On oublie aussi qu'il n'y a pas de meilleure propagande en faveur d'une organisation que celle qui consiste à faire connaître les avantages qu'on en retire.

La Coopérative Fédérée de Québec, qui a fait quelque chose pour les cultivateurs de notre province, n'a jamais été gâtée sous le rapport des compliments. Il semblerait même que dans certains milieux on écoute avec beaucoup plus de bienveillance les critiques qu'on en fait que le bien qu'on en peut dire. Et pourtant on n'ignore pas que le sens de justice n'est pas toujours ce qui prime parmi ceux qui s'attaquent à cette organisation, dont les états de service ne sont plus à démontrer.

Lorsque l'on critique la Coopérative, rappelons-nous un peu ce qu'elle a fait et fait encore pour la classe agricole. Ne fermons pas les yeux sur le rôle qu'elle joue dans le commerce des produits agricoles; sachons nous renseigner sur son compte et ne limitons pas nos recherches aux critiques que des gens intéressés se plaisent à répandre par tous les moyens.

Tout cultivateur de la province de Québec devrait se faire un point d'honneur de connaître la plus grande organisation de coopération de sa province, au moins autant que les cultivateurs des autres provinces de notre pays. Sait-on chez nous que les agriculteurs étrangers viennent chez nous puiser des renseignements sur les méthodes de coopération que nous pratiquons pour ensuite les appliquer, les copier même, sans leur faire subir de modifications importantes. Et cependant il se trouve encore des gens qui se refusent à reconnaître la valeur de cette organisation.

Réalisations Essentielles

Un bon apôtre de la coopération nous envoie l'article suivant dans lequel il expose un point de vue intéressant qui n'est pas toujours pris en considération par ceux qui prêchent l'organisation professionnelle des cultivateurs, pour les cultivateurs, par les cultivateurs, et par eux seuls.

On est souvent porté à oublier que le cultivateur n'a peut-être pas toujours la préparation voulue pour s'occuper de la gestion d'une vaste entreprise où les questions de finance, de commerce, d'administration, etc., etc., jouent un rôle prépondérant.

Le cultivateur, bien que parfaitement initié à tous les secrets de la culture et de l'administration d'une ferme, peut très bien ne faire que piètre figure dans la régie d'une organisation qui, quoique fondée par lui et administrée dans son intérêt à lui, doit transiger sur des bases commerciales et financières auxquelles il n'entendra rien de rien.

L'auteur de l'article que nous reproduisons, pose justement ce point de vue avec grand à-propos.

Ce qu'il y a d'essentiel dans l'organisation coopérative, c'est que le cultivateur qui du reste n'y est pas préparé, n'ait pas à y remplir des fonctions d'administration réelle de comptabilité, de finance, d'opérations commerciales, sociales ou autres... Il doit pouvoir juger ce qui se fait, apprécier, soutenir et éventuellement critiquer; mais il doit être aidé en cela par des compétences indiscutables qui lui sont totalement dévouées.

Ces compétences doivent être spécialisées dans toutes les matières concernant la coopération agricole; dans les questions financières, dans les questions commerciales, dans les questions d'administration, dans les questions juridiques, etc., etc.

Pour se les procurer ces compétences, il ne faut pas la petite coopération; il faut la grande coopération; il faut la concentration des coopératives; il faut l'unification de toutes les fonctions coopératives en une vaste centralisation, qui garantit la sécurité de chacune des coopératives-liées, met à la tête le personnel voulu, et donne ainsi à chacun des conseils d'administration et à chacun des actionnaires le maximum de sécurité.

C'est ce qui a été fait et réalisé dans la Coopérative Fédérée de Québec, au prix des plus grands sacrifices, au milieu des plus grandes difficultés.

Alors, pourquoi donc, avec toutes les garanties qu'offrent les compétences réunies pour la diriger, la Coopérative Fédérée de Québec, n'a-t-elle pas encore réussi à réunir les suffrages de tous les cultivateurs de la province de Québec?

C'est qu'il y aura toujours des cultivateurs qui préféreront marcher isolés ou suivre les autres de loin. Ils réalisent, plus ou moins, que la coopération, c'est une bonne chose. Ils n'ont pas d'objection

(Suite à la page 596)

NOTES ET

L'honorable J.-E. Minés et des Pêcheries Province à divers congrès thabaska ont profité d'un banquet populaire qui leur admiration et de la

Les membres du C terminent leur visite ann Anne de la Pocatière, Ok me suit: M. le Dr Horri sard, président du Co R. E. Skillen, J.-E. Mer

L'honorable M. Ga fité de l'occasion que l Beaumont à Saint-Mic en garde contre les soll pagnes offrant en vente aucune valeur. Ces re victimes. M. Galipeau consulter leur député av ainsi des pertes parfois gens qui autrement aur

Depuis longtemps le crédit agricole sur de ment l'agriculture dan prompte solution.

Actuellement, le P loi prévoit que certaine banque agricole. L'E avances sans intérêt. il pendant dix ans, il inte

La banque consen 60 ans au maximum. warrantage des récoltes

Beaucoup de gens de rien. Pourtant, c'es

30

T

G

G

Des Prix Spéc

Cultivateurs,

N

Président: S.